



COMMUNIQUÉ D'INFORMATION – SECURISATION EBOULEMENT TRES-LES-PIERRES

Mesdames, Messieurs,

À la suite des éboulements survenus les 9 février, 15 avril et 16 avril derniers dans le secteur de Très-les-Pierres, la commune de Châtel, en étroite collaboration avec le Département de la Haute-Savoie, gestionnaire de la voirie départementale, a engagé les études et travaux nécessaires afin de sécuriser durablement ce secteur.

Les expertises réalisées ont mis en évidence la présence d'un important compartiment rocheux résiduel, estimé à environ 900 m³, présentant un risque pour les zones situées en contrebas. Les études techniques ont permis de définir les mesures indispensables à sa sécurisation et à son élimination dans les meilleures conditions de sécurité.

Ces opérations nécessitent plusieurs phases préparatoires, comprenant notamment :

- la mise en place de dispositifs de surveillance du chantier ;
- l'installation de protections provisoires en aval, dont plus de 300 mètres de filets pare-blocs ;
- la purge et la sécurisation des falaises situées au-dessus de la zone d'intervention ;
- le confortement ou le traitement des masses rocheuses instables à proximité ;
- l'installation des équipements permettant aux équipes spécialisées d'intervenir en toute sécurité ;
- le déroctage par minage du compartiment rocheux ;
- le démontage des protections provisoires à l'issue des travaux.

Compte tenu de la complexité de ces opérations et des délais techniques nécessaires à leur réalisation, le calendrier initial a dû être ajusté. La fin des travaux de sécurisation est désormais prévue à l'automne 2026.

Calendrier prévisionnel

Phase 1 : jusqu'au 24 juillet 2026

Mise en place des protections provisoires en aval.

Cette phase n'entraînera pas de perturbation particulière de la circulation sur la RD 228a dans le secteur de Très-les-Pierres et en direction de Pré-la-Joux.

Phase 2 : à partir du 27 juillet 2026

Début des interventions en falaise (purges, confortements et travaux de sécurisation).

À compter de cette date, et pour garantir la sécurité des personnels, des usagers et des biens situés en aval, **la circulation sera totalement interdite dans les deux sens sur la RD 228a au niveau de Très-les-Pierres** jusqu'à l'achèvement des travaux en falaise, actuellement prévu à l'automne 2026.

Accès maintenus

Durant cette période, les secteurs de Pré-la-Joux, Plaine-Dranse et du col de Bassachaux resteront accessibles grâce à une déviation empruntant la piste forestière carrossable reliant Vonnes à Très-les-Pierres.

En revanche, l'ensemble des sentiers de randonnée et itinéraires menant au secteur de Très-les-Pierres demeureront fermés pendant toute la durée des travaux.

Conséquences sur les manifestations estivales

En raison des contraintes de circulation engendrées par ces opérations, le traditionnel défilé de chars de la Saint-Laurent, prévu le 2 août prochain, ne pourra malheureusement pas être organisé.

Les autres animations de cette journée, notamment la procession et le concert, sont en revanche maintenues.

Par ailleurs, grâce au dispositif de déviation mis en place, **la Belle Dimanche se déroulera bien le 23 août**. La présence des troupeaux sera confirmée ultérieurement en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Une mobilisation totale pour un retour à la normale

Conscients des désagréments que cette situation peut occasionner pour les habitants, les professionnels et les visiteurs, nous tenons à vous assurer de la pleine mobilisation de la commune, du Département et des acteurs de la station pour conduire ces travaux dans les meilleurs délais compatibles avec les exigences de sécurité.

Notre objectif demeure inchangé : permettre la réouverture d'un accès sécurisé et pleinement opérationnel avant la prochaine saison hivernale.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

Des informations régulières sur l'avancement du chantier seront communiquées tout au long des travaux.

Nicolas RUBIN

Maire de Châtel

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie